



Diffusion : Charbonnières-les-Bains, Craponne, Francheville, Lentilly, Marcy-l'Étoile, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Consoce, Tassin la Demi-Lune et La Tour-de-Salvagny

## Penser globalement - Agir dans l'Ouest Lyonnais

**Octobre 2013**

- P. 1 : 45° à l'ombre ... ça chauffe !
- P. 2 : Actualités
- P. 3 : La page locale
- P. 4 : Où en sommes-nous ?



### 45° À L'OMBRE ... ÇA CHAUFFE !

Depuis décembre 2009, lorsque Copenhague a accueilli les représentants du monde entier, censés s'occuper du dérèglement climatique dont les activités humaines exagérées sont responsables, quelles actions concrètes ont été mises en œuvre ? A l'occasion de ce colloque sur le climat - avec la participation de Kofi ANNAN, Desmond TUTU et de 60 artistes internationaux - le groupe de musique Midnight Oil nous a effectivement alertés, à sa manière, sur l'emballement de la hausse des températures : "comment pouvons-nous dormir pendant que nos lits sont en feu ?". Dans leur clip "beds are burning tck", le thermomètre affiche 45° ! C'est ce qu'il va arriver si nous ne faisons rien ...

De façon plus conventionnelle, la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (Facteur 4) est apparue sur de nombreux menus, à toutes les sauces, sans être jamais servie ! Pour preuve locale, le porte-parole de l'ADEME qui s'exprime dans le cadre du débat public TOP/Anneau des Sciences le 11 décembre 2012 et qui ose dire : "ne changeons rien jusqu'en 2025" (le temps de laisser construire le TOP !) "puis inquiétons-nous de respecter le Facteur 4 !"

Du côté des gouvernements successifs, il ne suffit pas de publier de belles déclarations, il faut agir afin d'inverser la tendance laxiste de ces 40 dernières années. L'énergie que l'on économise le mieux est celle que l'on ne consomme pas : à côté du non-transport, le rééquilibrage modal orienté vers une moindre atteinte à l'environnement est une priorité absolue.

*La part du lion pour les camions, ce n'est pas la solution !*

*Aligner des voitures, ce n'est pas mieux, c'est sûr !*

Que penser de la Conférence Environnementale des 20 et 21 septembre 2013 qui réactualise des pistes initiées par Nicolas HULOT dans son Pacte Écologique, puis reprises par le Grenelle de l'Environnement, tout en les complexifiant à outrance (ÉcoTaxe, Contribution Climat Énergie, compensation dite sociale, taxe kilométrique mais maintien d'avantages pour le transport routier, utilisation favorisée du gazole dont la dangerosité fait débat) ? Ces mesures sont mélangées, ce qui les rend incompréhensibles, et leur application est systématiquement différée voire annulée surtout quand leur efficacité oblige à adopter d'autres habitudes.

Enfin, les toutes récentes déclarations du GIEC vont-elles être prises en considération ... à temps ou définitivement trop tard ? Ou seront-elles contestées par quelques détracteurs, isolés sauf à prouver qu'ils agissent pour le compte de lobbies influents ?

Alors que sont annoncées, avec une ampleur surmultipliée, entre autres augmentation de la température, fonte des glaces et montée des eaux, ne pas réagir est criminel.

Sachons tous ensemble penser globalement et agir localement : au quotidien, l'agriculture de proximité, qui a besoin d'espaces de qualité exempts de pollutions, non massacrés par l'urbanisation et les infrastructures, mérite une place prioritaire.

Ce défi est à notre portée.

## CARS DU RHÔNE LE NOUVEAU RÉSEAU REMPLIT SES OBJECTIFS : TOUTES LES LIGNES SONT OCCUPÉES !



### Qu'on se le dise !

Transports  
en  
commun

### rendez-vous

Primevère  
2014

• CARS du Rhône : annoncée depuis 2 ans, l'amélioration tant attendue vient de connaître des débuts catastrophiques. Grâce aux réactions des usagers, relayées notamment par la SCL et la FCPE, de vraies corrections semblent se profiler. Espérons que, à la parution de notre journal, les erreurs du passé ne seront que mauvais souvenirs. Les transports collectifs doivent être une véritable alternative à la voiture.

• Ligne Express de l'Ouest Lyonnais (LEOL) : mise en service complète début 2014.

• Le tram-train électrique circule enfin (!) vers L'Arbresle et Brignais. Après le fiasco des premiers mois, reconnu par J.-J. QUEYRANNE, Président de Rhône-Alpes, on nous dit que des améliorations sont en cours. Dites-nous si c'est vrai sur [infoSCLinter@gmail.com](mailto:infoSCLinter@gmail.com)

La SCL vous accueille sur son stand à EUREXPO Chassieu

vendredi 14 mars 14h à 22h  
samedi 15 mars 10h à 20h  
dimanche 16 mars 10h à 19h  
<http://primevere.salon.free.fr>

Tram T5 à partir de Grange Blanche  
Navettes TCL depuis Vaulx-en-Velin / La Soie  
(Métro A ou Tramway T3)

Billets Primevère à prix réduit auprès des comités SCL

## LA BIODIVERSITÉ OUBLIÉE !

Le débat public relatif au projet du TOP, rebaptisé "Anneau des Sciences" par le Grand Lyon, est clos.

Quelle place a pris la thématique "Milieux Naturels / Biodiversité" au cours de ces 5 mois de débat ?

Une brève présentation faite par le Grand Lyon lors de la réunion thématique du 13 décembre "Les impacts des transports sur la santé et l'environnement" suivie d'une intervention de la FRAPNA-Rhône, soit à peine 20 minutes pour traiter de l'impact des infrastructures de transport sur la biodiversité et les milieux naturels.

Pourtant, le projet du TOP impacte directement des milieux naturels remarquables : vallons des ruisseaux de Charbonnières et de l'Yzeron, bocages près du centre hospitalier Lyon-Sud, côtières boisées à Oullins, ...

Le Grand Lyon nous assure que l'emprise sur les milieux naturels et agricoles ainsi que l'impact sur la faune et la flore seront compensés : ils prétendent qu'ils vont restituer des espaces artificialisés à la nature ! Faudra-t-il se satisfaire d'arbres et d'herbe le long des "voies vertes" à la place des haies et des prés ? NON !

Tous les voyants relatifs à la biodiversité sont pourtant au rouge :

- sur 65 118 espèces étudiées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, 20 219 sont menacées, soit 31 %,
- un document produit par l'agence d'urbanisme du Grand Lyon indique qu'entre 2000 et 2010, les espaces naturels et agricoles ont régressé de 3,5 % ce qui représente environ 1 400 ha !

Mondialement, la destruction des milieux naturels coûte pourtant très cher : la disparition des services écologiques (ex. les abeilles qui butinent...) est estimée à 545 milliards d'euros par an. Un coût qui pourrait atteindre 14 000 milliards d'euros en 2050 (7 % du PIB estimé pour cette date).

Certaines pratiques agricoles et l'étalement urbain affectent la biodiversité de nos campagnes et ouvrent la voie aux aménageurs. Certains arguments contre l'A45 risquent, à ce rythme, d'être bientôt obsolètes : c'est le cas pour la présence d'espèces remarquables comme le busard cendré, dont les effectifs diminuent sur le Plateau Mornantais ou le triton crêté (espèces protégées au niveau européen) dont les milieux de vie sont malmenés.

Chacun d'entre-nous peut pourtant agir localement :

- participer aux enquêtes publiques pour signaler la présence d'espèces et d'espaces remarquables,
- privilégier les circuits courts de distribution pour favoriser une agriculture "douce", respectueuse de l'environnement,
- sensibiliser nos élus au respect de l'environnement,
- porter localement des projets de réhabilitation de haies, de mares, ...
- se rapprocher des associations naturalistes lorsqu'un projet d'atteinte à l'environnement est connu.

Il est encore temps !  
Mobilisez-vous ou restez mobilisés !



AGIR pour la BIODIVERSITÉ RHÔNE

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO du Rhône)

## FINANCEMENT ILLÉGAL DE L'A45

En avril 2012, la communauté d'agglomération Saint-Étienne Métropole (SEM) s'engage à payer 25 % de la subvention d'équilibre nécessaire à la réalisation de l'A45. Le bureau de SEM prend cette décision en dehors de ses attributions et sans en référer au Conseil Communautaire.

Nous jugeons illégal ce protocole de financement.

Autre élément à charge, aucune estimation chiffrée sérieuse n'est citée lors de la décision de SEM et de ce fait "ne permet pas à l'assemblée délibérante de mesurer l'étendue de l'engagement financier".

Comment une collectivité publique, déjà

surendettée, peut-elle s'engager à financer 25 % d'une somme estimée à 700 000 000 € (chiffre officiel retenu par les promoteurs du projet) et qui pourrait atteindre 1 170 000 000 € (selon l'audit établi par des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées et des inspecteurs des finances en février 2003) ?

En juin 2012, nos amis de la Sauvegarde des Coteaux du Jarez, contribuables de cette collectivité, saisissent le Tribunal Administratif de Lyon.

En juin 2013, après plusieurs échanges entre les parties, les plaignants sollicitent le tribunal pour qu'il rende son avis.

Et depuis, pas de nouvelles !

## actualités

### TOP: UN PROJET GARGANTUESQUE !!



## DES MIETTES OU DES MILLIONS ?

Quand il s'agit d'aider le restaurant scolaire municipal de Saint-Martin-en-Haut (produits locaux, agriculture locale, emplois locaux, etc.), le Conseil Général du Rhône se fait tirer l'oreille et propose des miettes (complément de 40 centimes d'euros par repas servi aux collégiens demi-pensionnaires = 23 000 € par an).

En revanche, pour faciliter la réalisation du projet pharaonique de l'OL-Land à Décines, le même Conseil Général du Rhône n'hésite pas à voter une caution de 40 000 000 €, alors que cet équipement est loin d'être indispensable. La SCL rappelle que le stade de Gerland, rénové et bien desservi par les transports en commun, suffit largement.

Les élus favorables ont-ils réalisé que cette somme colossale correspond au coup de pouce dont a besoin le restaurant scolaire de Saint-Martin pendant 1 739 ans, c'est-à-dire jusqu'en 3752 ?

15 conseillers généraux sur 51, parmi lesquels les représentants de nos cantons, Georges BARRIOL (Vaugneray), Bernard CHAVEROT (Saint-Laurent-de-Chamousset), Christophe GUILOTTEAU (Saint-Genis-Laval), conscients des difficultés financières auxquelles sont confrontés les contribuables, se sont opposés à la signature de ce chèque en blanc.

Mais la grande majorité a obtempéré aux ordres de Messieurs AULAS et COLLOMB dont la mégalomanie permet l'aboutissement de projets inutiles, disproportionnés et dispendieux.

La SCL considère qu'il est totalement inacceptable que des fonds publics puisse alimenter une entreprise privée.

## PENAP : QU'ES AQUO ?

PENAP = Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

Face à l'artificialisation des sols, le Département du Rhône s'engage à pérenniser et développer l'activité agricole tout en protégeant les espaces naturels et les richesses écologiques. Pour ce faire, il lance une enquête publique à l'automne 2013 :

- du 23/9 au 25/10 pour les 7 communes des Vallons de l'Ouest Lyonnais,
- du 14/10 au 18/11 pour les 25 communes du Pays Mornantais et des Vallons du Lyonnais.

A priori, cette procédure est profitable à l'agriculture de proximité que défend la SCL, mais empêche-t-elle l'aboutissement des projets autoroutiers ? Réponse : Non !

Participons à l'enquête publique et soyons nombreux à exiger que les zones de PENAP constituent un véritable rempart contre les infrastructures destructrices d'espaces.

## AUTOROUTES : L'ÉTAT SE TÂTE !

Octobre 2012, le gouvernement installe la Commission Mobilité 21 chargée de hiérarchiser les grands projets inscrits au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) dont la réalisation est estimée à 245 milliards d'euros !!!

Juin 2013, le rapport rendu au Premier Ministre suscite au sein de la SCL un mélange d'inquiétudes et d'espoirs :

**NOS INQUIÉTUDES :**

- l'A45 et le COL ne sont pas abandonnés,
- l'A45 pourrait voir le jour selon 2 scénarios : soit entre 2020 et 2030 si le financement est assuré, sinon après 2030,
- la Commission Mobilité 21 préconise un triplement de la capacité ferroviaire entre Saint-Étienne et Lyon seulement sous 15 ans alors qu'elle peut être réalisée immédiatement,
- la réalisation du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise est reportée au-delà de 2030,
- la commission Mobilité 21 ne fait qu'émettre un avis. Au final, c'est le gouvernement qui décidera des prochains projets à réaliser.

**NOS RAISONS D'ESPÉRER :**

- la SCL a été entendue puisque la Commission Mobilité 21 indique qu'un contournement de Lyon n'apporterait pas de réponse satisfaisante à la saturation du trafic dans l'agglomération. La SCL a toujours indiqué qu'un contournement à l'Ouest ou à l'Est de Lyon n'enlèverait pas les 85 % de la circulation sous Fourvière qui représentent le trafic local à traiter par la poursuite de l'amélioration des transports en commun,
- les principaux arguments de la SCL contre l'A45 (amélioration de l'A47 existante et augmentation de la capacité ferroviaire jusqu'à 60 000 voyageurs/jour) ont été pris en compte par la Commission Mobilité 21,
- en 1993, l'Etat prévoyait la réalisation de l'A45 au début des années 2000,
- en 1998, la réalisation était prévue en 2005,
- en 2008, la réalisation était prévue en 2013... puis en 2018,
- aujourd'hui, on nous dit après 2020, peut-être même après 2030,
- et demain, pourquoi pas jamais ?

Même si la pertinence des arguments de la SCL est reconnue par nos interlocuteurs, la mobilisation doit rester forte et permanente. Tous les espoirs sont encore permis si associations et élus, unis dans la contestation de ces projets, confortent leurs positions en faveur des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Vous pouvez lire le rapport complet de la Commission Mobilité 21 grâce au lien suivant : [www.developpement-durable.gouv.fr/Mobilite-21-pour-un-schema.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mobilite-21-pour-un-schema.html)

**Jean-Pierre PIGNON**  
Béton Ciré Application  
Le ciment revisité  
[www.betoncireapplication.fr](http://www.betoncireapplication.fr)  
[bcappli@orange.fr](mailto:bcappli@orange.fr)  
**06 73 68 58 97**  
Route de Soucieu - 69510 THURINS

**FAVRE PARQUET Artisan**  
Ponçage et Vitrification de Parquets  
**Luc GROMOLARD**  
06 07 58 85 27  
11 chemin des Saules  
69510 MESSIMY  
Tél : 04 78 45 57 89  
[favre.nettoyage@free.fr](mailto:favre.nettoyage@free.fr)

## la parole aux assos

### QUI SONT LES CASTORS RHÔNE-ALPES ?

Tout le monde connaît les castors qui construisent avec rigueur et intelligence leur refuge le long des cours d'eau.

Depuis plus de 75 ans, les associations Castors (loi 1901 à but non lucratif) aident leurs adhérents à construire dans les meilleures conditions et au meilleur prix. Elles se sont tout naturellement orientées vers l'écoconstruction avec des matériaux sains et locaux (bois, terre, paille, chaux, pierre, pisé, ...). En Rhône-Alpes, 1 millier de personnes, souhaitant construire ou rénover par elles-mêmes tout ou partie de leur habitation, sont adhérentes. Malgré les difficultés techniques, juridiques et financières de l'accession à la propriété par l'autoconstruction, ce concept reste un moyen réaliste et financièrement avantageux pour devenir propriétaire de son toit. En effet, plus on s'implique personnellement dans son projet, plus on en réduit le coût (jusqu'à 40 %).

Construire soi-même, c'est possible, à condition de s'en donner la peine et d'être bien conseillé. Les Castors sont là pour ça !

L'expérience et la volonté des bénévoles et des permanents ont permis la mise en place de tous les ingrédients d'une autoconstruction réussie : prêts bancaires, matériaux, assurances, conseils, forum, salons, conférences, etc., .

[www.castorsrhonealpes.fr](http://www.castorsrhonealpes.fr) 04 78 37 13 19

## Craponne

### LOI SRU ET PLU

La loi SRU (loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) "incite, dans le cadre d'une démarche de développement durable, à réduire la consommation des espaces non urbanisés et la périurbanisation, en favorisant la densification raisonnée des espaces déjà urbanisés" et impose un quota de 20 % (puis 25 %) de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Le PLU prévoit "une organisation urbaine et des mobilités limitant les émissions de gaz à effet de serre, plus sobre en énergie et économe en espace" et "améliorer la prise en compte de la santé (qualité de l'air et de l'eau, bruit) et du bien-être des populations dans l'organisation du développement urbain au regard des risques et des pollutions".

Densification raisonnée, cadre de vie, santé, sobriété énergétique et économie en espace ne collent pas avec l'urbanisation outrancière que subissent nos communes de Craponne et Francheville.

En corollaire, l'objectif de 20 % de logements sociaux imposé depuis décembre 2000 a été tellement négligé qu'il ne peut plus être atteint même en urbanisant encore davantage, ce qui est inacceptable.

## Ouest Lyonnais

Au nom de la Terre !

Echanges avec

**Pierre RABHI et José BOVÉ**  
Samedi 14 décembre 2013 à 15 h

Espace des Vallons du Lyonnais, 20 rue du Stade - Vaugneray  
Bus C24 Grézieu-la-Varenne, arrêt Quatre Chemins

Pré-vente des billets 8 € auprès des associations partenaires  
Renseignements : [association.secol@gmail.com](mailto:association.secol@gmail.com)

### RÉVISION DU PLU DU GRAND LYON

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) impose les grandes lignes aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui mettent en place leurs règles spécifiques. Les communes du Grand Lyon sont ainsi concernées par le PLU du Grand Lyon.

La révision du PLU est actuellement en cours et accessible sur le site :

<http://www.grandlyon.com/mavilleavenir>

Afin d'aider chaque citoyen à mieux comprendre et se positionner, chaque commune concernée doit organiser avec le Grand Lyon une réunion publique d'aspect général et peut (devrait selon nous) en programmer d'autres à son initiative afin de détailler ses points particuliers. En effet, bien que les règles d'urbanisme de base soient définies pour tous, chaque commune peut orienter avec le Grand Lyon son avenir et moduler son urbanisation en fonction de ses dispositions particulières.

Ainsi, chaque citoyen peut exprimer son avis sur des points spécifiques ou généraux. Un nombre important d'avis cohérents et convergents doit être pris en compte. C'est pourquoi, il faut qu'un maximum de citoyens s'expriment et si possible argumentent leurs choix sur le site du Grand Lyon ou sur le cahier de concertation dans leur commune.

Il faut savoir que :

la densification urbaine, l'emploi, les structures sociales, les transports collectifs et les aménagements routiers locaux dépendent des options contenues dans le PLU de chaque collectivité.

### LEOL

Ligne Express de l'Ouest Lyonnais

Sa mise en service est prévue début 2014. Il s'agit de la ligne Grézieu-la-Varenne / Gorge-de-Loup en grande partie en site propre qui doit fonctionner aux heures de pointe.

Nous en attendons beaucoup pour désengorger progressivement Craponne et Francheville Bel-Air tout en soulageant la D489 et la Voie Romaine à Craponne.

Cette solution doit nous amener à laisser nos voitures au garage.

9<sup>ème</sup> Salon de l'Habitat Écologique  
Compte tenu de l'actualité chargée et de problèmes de logistique, il aura lieu en 2014

Le comité local de Lentilly vous invite à son assemblée générale  
mercredi 27 novembre à 20h30  
maison des associations

### BONNE IDÉE !

Vous avez une voiture et proposez des places ou, au contraire, vous recherchez un conducteur qui fait le même trajet que vous ? Rendez-vous sur le site Internet relayé par la CCVL et la COPAMO :

[www.covoiturage-rhone.fr](http://www.covoiturage-rhone.fr)

Ensemble, covoiturons !



Il s'agit d'un accès à une plateforme mutualisée de covoiturage couvrant tout le territoire de Rhône-Alpes et tous les types de demandes (domicile-travail, loisirs, ...).

### Une nouvelle offre de transport en commun

Via le SYTRAL pour certaines communes, via les services du Département pour d'autres, de nouvelles lignes fonctionnent dans l'Ouest Lyonnais.

Donnons-leur une chance de réussir et utilisons-les pour qu'elles soient une véritable alternative à la voiture. Utilisateurs, donnez-nous votre avis ! [infoSCLinter@gmail.com](mailto:infoSCLinter@gmail.com)

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2014

### ET LE CADRE DE VIE PARTAGÉ

Elles auront lieu en mars 2014.

La campagne électorale sera le moment idéal pour nous, citoyens, d'interroger les candidats sur leurs engagements en matière de protection de l'environnement :

- intégration du cadre de vie dans le PLU,
- opposition franche et appuyée aux projets autoroutiers : TOP, A45, COL ...
- soutien à l'agriculture locale et au commerce local,
- développement des transports collectifs non polluants et des modes doux.

Ne soyons pas dupes : agissons pour que les programmes soient complètement expliqués au cours de la campagne électorale et respectés pendant la mandature !

## Taluyers

Flâneries au fil des saisons en Coteaux du Lyonnais  
Musique et Photos



Soirée organisée par la SCL

Découvrir ou redécouvrir les richesses de l'Ouest Lyonnais, c'est ce que vous propose le comité SCL de Taluyers à travers un diaporama. Ce montage photo met en évidence tous les atouts environnementaux de notre territoire : paysages, flore, faune, patrimoine bâti..., le tout mis en musique, en direct au piano, par Géraldine ALLEMAND.

En connaissant mieux toutes ces richesses, nous aurons plus de forces pour les défendre contre les projets autoroutiers. Venez partager ce moment de convivialité !

RENDEZ-VOUS SAMEDI 23 NOVEMBRE  
Salle d'Animations de Taluyers - 20h30  
Entrée libre

**Ets Lafaurie**  
Charcutier  
Traiteur  
"Saveurs de saison... Cochon de tradition".

- Champion de France de la terrine de canard
- Finaliste au Championnat du monde de pâté croute
- Meilleur saucisson à cuire de Lyon

32 rue de bel air  
69290 Saint Genis les Ollières  
04 78 57 38 40  
[www.traiteurlafaurie.fr](http://www.traiteurlafaurie.fr)

Saint Genis les Ollières le vendredi de 14 h à 19 h et sur les marchés :  
mercredi à Tassin (le bourg), samedi à Saint Cyr au Mont d'or, dimanche à Chaponost !

**Chenil du Bois Seigneur**

Ouvert de 7<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup> + samedi de 7<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup>  
Fermé dimanches et jours fériés

Olivier PEYROT  
"Le Bois Seigneur" 69210 LENTILLY ☎ 04 74 01 70 30  
[www.chenilduboisseigneur.com](http://www.chenilduboisseigneur.com)

**Mr. Bricolage**

Tél. 04 78 57 33 11

26 avenue Edouard Millaud  
69290 Craponne

**CROC'NATURE**

12 avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE  
Tél. 04 78 57 94 14

ALIMENTATION SAINTE ET NATURELLE

Heures d'ouverture :  
lundi 15h - 19h  
mardi au samedi : 9h - 12h30 et 15h - 19h  
Sauf vendredi : 9h - 19h NON STOP

**RESTAURANT GRILL - PIZZA**

"LA MARMITE"

44 avenue Marcel Mérieux  
69290 Saint-Genis-les-Ollières

☎ 04 78 57 92 19  
Ouvert du mardi au samedi

**Eodis** Le Crêt Montrond  
69670 VAUGNERAY

ELECTRICITE Tél/fax : 04 78 45 96 49  
PHOTOVOLTAÏQUE e-mail : [eodis@free.fr](mailto:eodis@free.fr)  
[www.eodis-solaire.com](http://www.eodis-solaire.com)

Bruno Delorme Jean-Luc Bibos  
06 10 78 66 69 06 84 63 28 12



# A 45 SAINT-ÉTIENNE LYON

- octobre 2012 : au ministère des Transports, les associations (SCL + SCJ + ALCALY) reçoivent une écoute attentive à leurs arguments d'opposition. Le gouvernement met en place la commission Mobilité 21, chargée de hiérarchiser les infrastructures en projet. La SCL débat sur France 3 Rhône-Alpes avec la Préfète de la Loire incapable de contrargumenter.
- janvier 2013 : la SCL adresse un dossier complet aux 10 membres de la commission Mobilité 21 afin de les sensibiliser.
- février 2013 : nous obtenons un entretien avec Mme SAS, membre de la commission, qui semble partager nos idées.
- juin 2013 : la commission rend son rapport au Premier Ministre. Le projet A45 n'est pas abandonné, il pourrait voir le jour entre 2020 et 2030 si le financement en est assuré. Or, à ce jour, il est très loin de l'être ! Sinon, l'A45 serait repoussée après 2030. La SCL rappelle qu'une action en justice contre le protocole de financement, signé par Saint-Étienne Métropole, est en cours.
- juillet 2013 : sous la pression de MM. BONNE, Président du Conseil Général de la Loire et VINCENT, Président de Saint-Étienne Métropole, le Premier Ministre déclare que l'A45 est prioritaire.

De plus, un contournement autoroutier de Givors (sous tunnel) est envisagé dans le périmètre d'études du COL car certains pensent que le trafic de l'A45 serait ainsi détourné de l'agglomération lyonnaise. Mais l'A45, déclarée d'utilité publique en 2008, ne peut être que réalisée en totalité (dans ce cas, avec le COL, on risque d'avoir les deux infrastructures) ou abandonnée.

Pour la SCL, l'A45 c'est ni ici ni ailleurs !

**lectures** *Le petit livre noir des grands projets inutiles* (éd. le passager clandestin).

# où en sommes-nous ?

## TOP TRONÇON OUEST PÉRIPHÉRIQUE

Contrairement au COL et à l'A45, le TOP n'est pas un projet d'État : porté par le Grand Lyon et le Département du Rhône, il est censé décongestionner Lyon. Cette 1<sup>ère</sup> couronne à l'Ouest serait le prolongement de TEO et du boulevard Laurent Bonneval. Le Président du Grand Lyon conditionne sa réalisation à celle du COL (2<sup>ème</sup> couronne) et à la requalification du tronçon A6/A7 au cœur de Lyon en boulevard urbain. Une vingtaine de réunions publiques ont été organisées par la Commission Particulière du Débat Public de novembre 2012 à avril 2013 : nos associations ont tenu la dragée haute aux promoteurs du projet qui, pour le vendre plus facilement, l'ont faussement surnommé "Anneau des Sciences". Réalisé d'ici 2028, le TOP serait, selon le Grand Lyon, "une opération neutre (!) en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES)" : les associations rejettent cet argument et rappellent que la France doit diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050 et non les stabiliser. L'Anneau des Sciences ne serait-il pas l'Anneau d'Essence ?

Les associations ont obtenu une étude indépendante qui a démonté bon nombre d'arguments du Grand Lyon : le TOP peut, à bien moindres frais et avec plus d'efficacité, être remplacé par une solution "tout transport en commun". L'allègement du trafic intérieur de l'agglomération passe par un contournement tram-train déjà en partie en place, complété par un service de bus en direction des gares.

Les réunions publiques ont été un leurre de démocratie car ces arguments de bon sens n'ont pas été pris en compte. Rappelons que ce TOP coûterait 4,7 milliards € pesant sur nos impôts pendant 38 ans ! La SCL regrette que le Président du Grand Lyon persiste dans sa politique du tout-autoroute !

## A 89 BALBIGNY LA TOUR-DE-SALVAGNY

Depuis 1990, la SCL dénonce ce projet jugé déficitaire, véritable traumatisme écologique et pénétrante autoroutière dans l'agglomération lyonnaise, en opposition au Grenelle de l'Environnement.

À cause de magouilles et copinages en tous genres aux plus hauts sommets de l'État, l'A89 est en service depuis janvier 2012.

Les élus, autrefois favorables malgré nos mises en garde, devraient triompher mais aujourd'hui ils pleurent :

- l'emprise foncière est considérable : 176 ha d'excellents terrains agricoles ont été sacrifiés pour l'A89 sur la seule commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle (plus de 500 ha sur l'ensemble du tronçon !)
- l'A89, censée désengorger le trafic au Nord de Lyon, apporte en fait aujourd'hui 5 000 véhicules en plus sur la RN7 et 3 500 en plus sous Fourvière, imposant un supplément de pollutions sonores et atmosphériques aux riverains.
- l'A89, censée recevoir des dizaines de milliers de véhicules par jour, n'en compte finalement que 11 000. C'est une habitude pour les services de l'État de surévaluer la fréquentation dans ses dossiers pour faire accepter plus facilement les projets. Qu'en serait-il pour les riverains si le trafic sur l'A89 avait été de 50 000 véhicules/jour comme annoncé autrefois ?
- l'A89, censée redynamiser l'économie locale, n'a toujours pas apporté les espérances escomptées : la crise économique mondiale a bon dos !
- la jonction A89/A6, en suspens depuis des années, devrait être déclarée d'utilité publique pour une réalisation effective en 2017 alors que certains élus et le Préfet étudient une jonction A89/A6 plus au Nord. Mais attention : elle viendrait en plus du barreau A89/A6. La SCL regrette cette inflation autoroutière qui se poursuit malgré les belles paroles de nos dirigeants !

# COL CONTOURNEMENT OUEST DE LYON

Depuis l'adoption du périmètre d'études en juin 2000 et malgré les tentatives de chaque nouveau préfet, ce projet n'avance pas grâce à la ténacité des élus locaux et la mobilisation des associations.

M. COLLOMB, Président du Grand Lyon a pourtant déclaré qu'il conditionnait la réalisation du TOP (première couronne) à celle du COL (deuxième couronne) mais il ne trouve pas d'appuis de la part de l'État :

- M. MAISONNIER, délégué aux grandes infrastructures de la DREAL <sup>(1)</sup>, considère que le contournement Ouest n'est pas d'actualité et que, malgré la transformation des A6 et A7 en boulevard urbain prévue au centre de Lyon, la continuité autoroutière du Nord au Sud de Lyon est assurée par l'A46, l'A432 et l'A43.
- M. CARENCO, Préfet de Région, considère que la prolongation de l'A432 au Sud de l'aéroport de Saint-Exupéry en direction de Vienne serait une meilleure solution à étudier. Cette option n'entraîne pas la suppression du périmètre d'études du COL et on risque d'avoir les deux !

La SCL continue à clamer que le contournement de Lyon est inutile et qu'il ne doit se faire ni à l'Ouest ni à l'Est : ni COL ni CEL !

(1) : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

## croisements dangereux

Relisez les articles ! La plupart des mots s'y trouvent... Bonne chance !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

**Horizontalement** : I. Le maîtriser est essentiel pour éviter les déplacements II. Peuplent 5% des foyers. Qu'il reste à ce stade ! III. Cahin-caha, Cain, un peu à l'Est, s'y réfugia. Resta de bois même sous le régime stalinien. IV. Dans les cordes d'un marin. Béquille pour la vedette V. Plus calme en Grèce qu'en Espagne. Il a beau passer à l'Est, on n'en veut pas plus VI. Cours en tête. Vaut mieux que zéro. Se fend la pipe. VII. Voila abrégé. S'interdit. VIII. Elle a fait son nid dans notre journal. Diode électroluminescente. IX. Pour l'anneau elles sont loin d'être économiques.

**Verticalement** : 1. Déchet de l'humanité. La commission Mobilité 21 ne fait que l'émettre. 2. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement 3. Être du présent. Roi du direct. 4. Un périph dans une périphrase L'aile droite de l'équipe. 5. Défi mineur. Marche à plein tube. 6. Ailleurs non plus 7. Atteinte d'un mal non héréditaire. 8. Elles ont eu un rapport avec Duron 9. Quand il ne rumine pas, c'est pour mieux sauter. Transport à la demande.

### SOLUTIONS

1. DÉCHET DE L'HUMANITÉ  
2. DREAL  
3. ÊTRE  
4. PÉRIPHRASE  
5. DÉFI  
6. AILLEURS  
7. ATTEINTE  
8. DURON  
9. TRANSPORT À LA DEMANDE

## NIMBY & NIMTO



Pour plus d'infos sur "le jour du dépassement" : [www.footprintnetwork.org/fr](http://www.footprintnetwork.org/fr)

### Plus d'infos sur un article ?

Contacts : [infoSCLinter@gmail.com](mailto:infoSCLinter@gmail.com)

### Votre avis nous intéresse ...

[www.scl-rhone.org](http://www.scl-rhone.org)

[www.non-a45.org](http://www.non-a45.org)

Nous pouvons améliorer ce journal avec vous. Il est nécessaire pour transmettre une information indépendante. Il est gratuit grâce à nos annonceurs et à l'effort consenti par les associations adhérentes à la SCL Intercommunale. Vous pouvez, vous aussi, contribuer à son financement en nous envoyant, à l'adresse du siège social, votre participation dont nous vous laissons le soin de déterminer le montant (don déductible de votre impôt à hauteur de 66 %).

Papier 100 % recyclé



Pour tout renseignement ou si vous voulez vous joindre à nous pour défendre votre cadre de vie et celui de l'agglomération :

contactez la SCL Intercommunale, Centre d'Animation 11 avenue Émile Éveillard 69290 Grézieu la Varenne

Éditeur : SCL Intercommunale Responsables de publication : Maurice Fisch (Grézieu-la-Varenne) et Gilles Laracine (Craponne)

Comité de rédaction : Noël Collomb, Hélène Le Lay et Jean-Marc Dussardier (Taluyers), Pierre Garnier (Orliénas)

Mise en page : Gilles Laracine Impression : Imprimerie Berlioz à Brindas

Édition du secteur 1 tirée à 11 500 exemplaires Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 N° ISSN : 2116 - 9950

